

Date : 30/09/2020

De : E Garin

Destinataires : Réseau des GDS et partenaires

## Note sanitaire porcine – note n° 13

⇒ Cette note est publique

### 1 Point de situation concernant la Fièvre porcine africaine (FPA)

#### 1.1 Poursuite de la détection des cas de FPA dans l'Est de l'Allemagne (source : notes de la Plateforme ESA : [cliquer ici](#) et [ici](#))

Au 30/09/2020, le trente-septième cas sauvage de peste porcine africaine (PPA) a été confirmé **en Allemagne à 64 kilomètres au nord du premier foyer** qui avait été déclaré le 10 septembre 2020, en dehors de la zone réglementée actuellement définie. Aucun cas n'a été détecté en élevages.

- ⇒ L'hypothèse d'une introduction unique de la PPA en Allemagne est maintenant fortement improbable. A une vitesse moyenne de diffusion connue pour la PPA d'environ 3 km/mois (source EFSA), il aurait fallu 10 mois pour que la PPA couvre une zone aussi étendue. Ce nouveau cas pourrait être soit lié à une nouvelle introduction, soit à une activité humaine.
- ⇒ A titre de comparaison, la distance maximale qui a été observée en Belgique entre les cas était de l'ordre de 35 kilomètres. On peut considérer que l'Allemagne risque de devoir faire face à un large front épizootique le long de la frontière polonaise, qu'il sera probablement difficile de contenir.

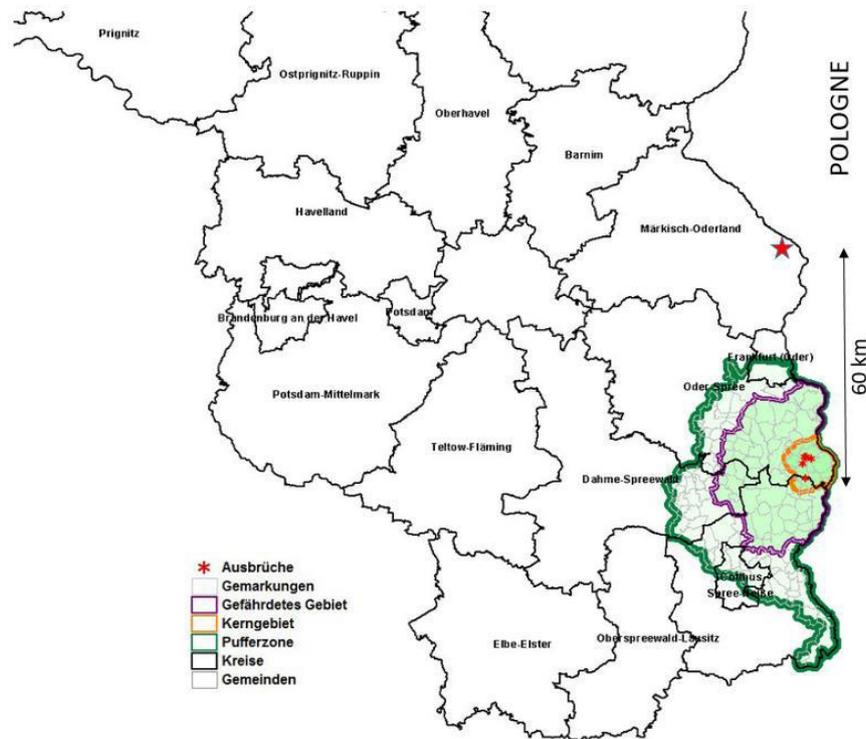


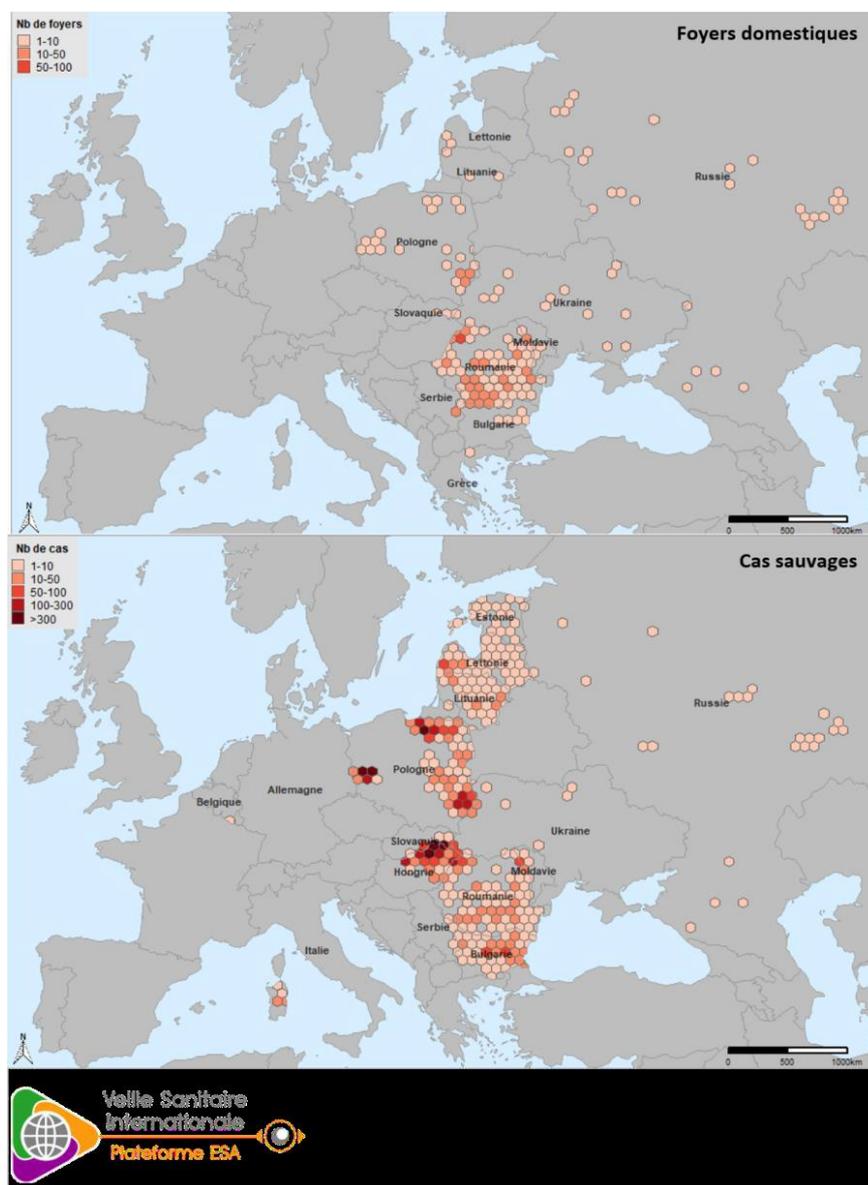
Figure 1 : Carte situant les foyers de Fièvre porcine africaine en Allemagne

L'état de décomposition très avancée du premier cadavre de sanglier indique que la maladie peut être présente sur le territoire allemand depuis au moins quelques semaines.

La distance géographique jusqu'au cas polonais confirmé de PPA le plus proche (détecté le 22/02/2020) n'est que de 30 km. La proximité de la frontière germano-polonaise d'environ 6 km rend probable l'entrée d'un sanglier en migration. Selon les statistiques allemandes la densité porcine dans la zone concernée est faible (inférieure à 50 porcins par 100 ha). Les zones de forte densité de porcs sont situées plus à l'ouest dans les Länder de Rhénanie du Nord-Westphalie et Basse-Saxe. Une clôture grillagée enterrée sur 20 cm est en cours de construction sur la frontière avec la Pologne.

## 1.2 Situation en Belgique

Selon les données du gouvernement de Wallonie, entre le 13/09/2018 et le 21/09/2020, 833 prélèvements issus de cadavres ou ossements de sangliers se sont révélés positifs au virus de la fièvre porcine africaine (FPA) parmi 5 365 analysés ou en cours d'analyse. Aucun nouveau cas positif n'a été confirmé depuis la découverte d'ossements le 03/03/2020 datant d'environ 6 mois. La répartition géographique des cas détectés entre le 13/09/2018 et le 21/09/2020 est mise à disposition par le service public de Wallonie [en cliquant ici](#).



Carte 2 : Foyers et cas de FPA en Europe du 01/01/2020 au 20/09/2020



### 1.3 Pologne : augmentation importante du nombre de foyers en élevages

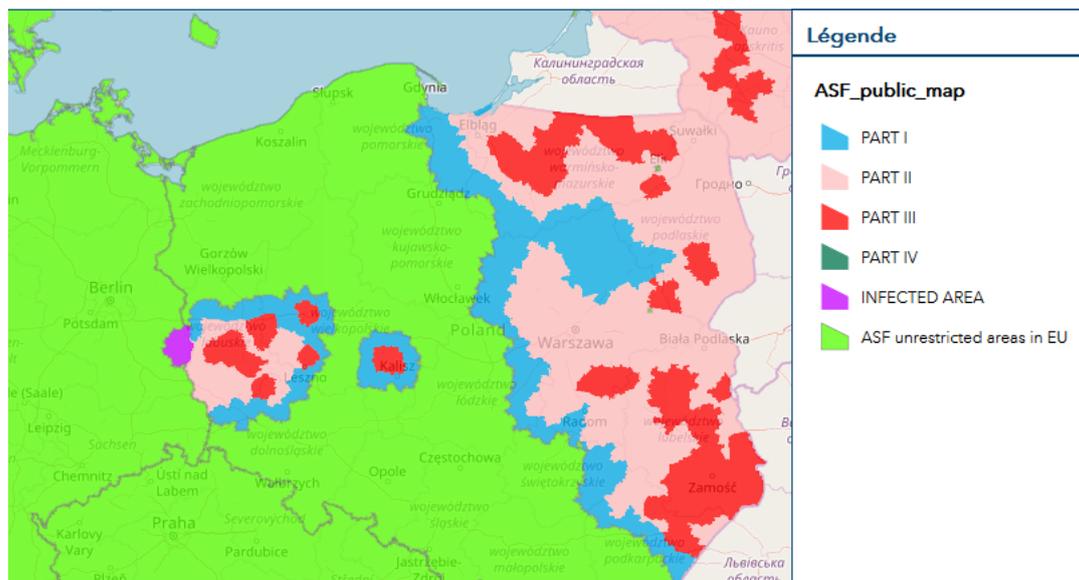
Alors que le nombre de foyers (élevages) en Pologne était faible de janvier à mai 2020 (deux foyers), il y a une recrudescence depuis juin 2020 : 94 foyers déclarés entre le 05/06/2020 et le 27/09/2020.

- ⇒ Commentaire GDSF : la dégradation de la situation dans les élevages (augmentation rapide du nombre de foyers) indique une difficulté de gestion importante.

Concernant les cas dans la faune sauvage :

- **Zone PPA ouest** : Vingt-quatre nouveaux cas ont été déclarés dans des régions situées à l'ouest du pays entre le 21 et le 27 /09/2020. La densification des cas déclarés au sein de la faune sauvage se poursuit dans la zone PPA ouest (source : autorités polonaises). Le cas polonais le plus proche du cas allemand (30 km) a été déclaré fin février 2020 à Krosno Odrzańskie. Aucun cas n'a été rapporté dans la zone humide qui sépare ce cas et celui détecté en Allemagne (parc de Krzesin où la rivière Neisse se jette dans l'Oder) dans les six mois suivants.

- **Zone PPA est** : Seize nouveaux cas ont été déclarés dans des régions situées dans l'est du pays entre le 21 et le 27 /09/2020 (Source : Commission européenne ADNS au 28/09/2020). Dans le nord-est de la Pologne, la PPA progresse en tâche d'huile d'est en ouest.



Carte 3 : Représentation des zones réglementées de fièvre porcine africaine en Allemagne et en Pologne au 11/09/2020

Pour plus de détails sur la situation en Europe, [cliquer ici](#).

- ⇒ **Commentaire GDSF : La propagation des cas et foyers en Europe rappellent une nouvelle fois l'importance des mesures de prévention et en particulier de la biosécurité en élevages de suidés en France : formation du référent biosécurité en élevages de suidés, accompagnement des éleveurs, mise aux normes biosécurité...**

